



27e Conférence des parties (COP27) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion

Lu., 6. Nov. 2022 – Fr., 18. Nov. 2022

Charm el-Cheikh, en Égypte

Appel à proposition d'évènement parallèle au pavillon « COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion »

Les forêts d'Afrique centrale du Bassin du Congo comme solutions basées sur la nature aux défis partagés du changement climatique, de la sauvegarde biodiversité, de la restauration des paysages forestier peuvent accélérer les progrès sur les défis partagés...

Avancer dans le « Fair Deal » pour la protection des forêts d'Afrique centrale du Bassin du Congo entre la communauté internationale et les pays de l'Afrique centrale, matérialiser dans la « Déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable »

La Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en étroite collaboration avec la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) et le Programme GIZ d'appui à la COMIFAC a le plaisir de lancer **un appel à propositions** pour accueillir des événements parallèles au Pavillon « **COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion** » pendant la 27ème Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 27) à Charm el-Cheikh, en Égypte du **6 au 18 Novembre 2022**. Il s'agit d'un espace ouvert et communicatif.

En droite ligne avec le plan de convergence de la COMIFAC, l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable, et la Feuille de route de la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du PFBC, le Pavillon « **COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion** » sera une plaque tournante, un hub des événements sur les forêts d'Afrique centrale du Bassin du Congo, un lieu de mise en réseau des participants issus des communautés politiques, scientifiques et pratiques, un lieu de conversation avec les parties prenantes et partenaires potentiels du Bassin du Congo, y compris les onze pays membres de la COMIFAC et les membres du PFBC, les délégués et les participants à la **Cop 27** et un centre des échanges d'idées.

Le Pavillon « **COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion** » fournira à tous les participants de la COP 27 des informations complètes sur le Bassin du Congo et ses périphéries comme solution climat basée sur la nature.

Le Pavillon « **COMIFAC Congo Basin Initiatives** » est un moyen de valoriser l'expérience politique, diplomatique, pratique, la recherche et l'innovation de l'Afrique centrale lors de la **COP 27**.



Cette sortie grandeur nature de l'Afrique centrale du Bassin du Congo à travers cette vitrine du Pavillon résulte de la reconnaissance internationale croissante de l'importance des forêts d'Afrique centrale du bassin du Congo, de son rôle dans la lutte contre le changement climatique, sa capacité à absorber en net plus de CO₂ que l'Amazonie, ses tourbières, en tant que réserves mondiales majeures de carbone du sol mais aussi, une réserve majeure du monde en termes de biodiversité endémique.

Le Pavillon « **COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion** » cherchera à mettre en évidence l'adéquation entre la lutte contre les changements climatiques, la conservation de la biodiversité, la gestion durable des forêts et le développement durable dans la sous-région de l'Afrique centrale, et s'efforcera d'encadrer les discussions et les résultats de la COP27 dans le contexte des priorités de développement de l'Afrique centrale du Bassin du Congo.

L'ensemble des activités dans le Pavillon « **COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion** » visera à plaider, réaliser, obtenir le « Fair Deal » pour la protection des forêts d'Afrique centrale du Bassin du Congo entre la communauté internationale et les pays d'Afrique centrale et matérialiser dans la « Déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable » afin d'encourager le partage équitable du financement climatique pour le Bassin du Congo.

Priorités et axes d'interventions au Pavillon « COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion »

Les priorités stratégiques et opérationnelles du Pavillon en matière de solutions basées sur la nature y seront exposées et débattues à travers des événements de Haut Niveau, lors de sessions thématiques, de réseautage, des journées pays, des journées des jeunes, des femmes, des peuples locaux et autochtones et des expositions autour de la « Déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable ».

Ainsi, le Pavillon accueillera un large éventail d'événements parallèles, y compris pour stimuler l'engagement, partager les expériences par le biais de discussions facilitées entre les secteurs et les parties prenantes et inspirer la collaboration pour une action urgente sur le Bassin du Congo afin de faire avancer le travail sur les domaines thématiques clés.

1. Des visites de Haut Niveau ;
2. Des réunions bi-multilatérales de haut niveau VIP entre les pays d'Afrique Centrale et les bailleurs de fonds (Événements de dialogue politique de Haut Niveau).
3. Des sessions thématiques, événements parallèles - « Side Events »
4. Des journées pays de l'espace COMIFAC (Chaque pays de la COMIFAC dispose d'une tranche horaire de 2 fois 1h30 au cours d'une journée dédiée.
5. Des sessions d'expositions des expériences à succès, des résultats novateurs en Afrique centrale et networkings
6. Des Films



7. Launching events – Pour des annonces des partenaires, le lancement des initiatives, pour le vernissage des rapports d'études, des rapports majeurs
8. Congo Basin Stakeholders Voice : des journées des acteurs seront aménagées :
Journée des jeunes, journée des femmes, journée des peuples locales et autochtones : disponible une tranche horaire de 1h30 au cours d'une journée dédiée.

Il s'agira à travers cet ensemble de stimuler l'engagement, partager les expériences par le biais de discussions facilitées entre les secteurs et les parties prenantes et inspirer la collaboration pour une action urgente sur le Bassin du Congo afin de faire avancer le travail sur les domaines thématiques clés identifiés ci-dessous. Les événements dans le pavillon seront conçus pour faciliter le dialogue multi-sectoriel, multi-acteurs et mettre l'accent sur la mise en réseau inclusive et la participation de publics tels que les délégués des parties, les observateurs, les scientifiques, les entreprises, la société civile, les groupes autochtones, de femmes et de jeunes et d'autres participants.

Un enjeu majeur pour le Pavillon serait d'atteindre le grand public afin de rehausser la pertinence des forêts d'Afrique centrale du bassin du Congo dans son rôle climatique mondiale.

Domaines thématiques pour les propositions

Les propositions d'événements parallèles, doivent porter sur les grands domaines thématiques suivants :

1. « Fair Deal » : Bonne gouvernance des Forêts d'Afrique centrale et financement équitable : Finance et Gouvernance
2. Mise en œuvre des CDN (Contributions Déterminées au niveau nationale) en Afrique centrale
3. « Loss and damage » (représente les dommages et les pertes causés par le changement climatique, par des phénomènes météorologiques plus extrêmes, par l'élévation du niveau de la mer ou par la multiplication des sécheresses)
4. Adaptation aux effets des changements climatiques
5. Financement public, financement privé, Philanthropie
6. Coordination inter sectorielle et des initiatives environnementales en Afrique centrale : Atteindre un équilibre entre atténuation et adaptation
7. Atténuation aux changements climatiques – Transitions énergétiques, bois énergies, les énergies renouvelables - Transparence et mécanismes de comptabilité - Le transfert de technologie – Développement à moindre Emission LED - Transition vers la neutralité carbone – Paiements basés sur les résultats
8. Restauration des paysages – Bonn Challenge – AFR100 en Afrique centrale - Reforestation
9. Ambition Post 2020 (30x30) – conservation de la biodiversité – aires protégées transfrontalières y inclus la transhumance
10. Gestion Durable – Gouvernance des Forêts – Économie, Croissance et industrialisation
11. Mesure d'adaptation aux changements climatiques – Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) ; , Plan National d'Adaptation (PAN)



Enjeux et visée du pavillon en termes de résultats :

Il sera attendu dans le Pavillon COMIFAC Congo Basin initiatives, plus de quatre (4) événements politiques de haut niveau, Plus de cinquante (50) événements thématiques de 90 minutes et parfois sous forme d'ateliers collaboratifs, de podium de discussion, et de réunions collégiales, de sessions de mise en réseau dans le cadre des expositions, de réunions bi-multilatérales de haut niveau politique, espace de rencontre et de collaboration pour la mise en réseau, le dialogue, espace d'exposition interactif de la communauté du Bassin du Congo, en particulier ceux qui offrent des exemples basés sur des preuves du rôle du Bassin du Congo dans la mise en œuvre d'une action climatique mondiale urgente.

Répondre à l'appel à proposition

La COMIFAC, la CEEAC et ses partenaires réunis au sein du PFBC lancent un appel à propositions pour l'organisation d'événements parallèles de 90 minutes maximum sur le Pavillon « COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion », sur le site où se tiendra la COP27 du 6 au 18 Novembre 2022.

Les événements parallèles sont destinés à fournir des occasions d'identifier et de traiter des thèmes critiques, des questions fondamentales dans le processus de négociation sur le changement climatique ainsi que des priorités et des questions pratiques urgentes sur le changement climatique et le développement du Bassin du Congo. Les réflexions qui réunissent le secteur public et le secteur privé pour faciliter les échanges comparatifs, interdisciplinaires et interinstitutionnels sur les questions liées au changement climatique et au développement de l'Afrique centrale sont particulièrement encouragées.

Les propositions doivent être préparées librement, toutefois, une orientation est donnée ci-dessous et le délai des soumissions est fixé avant le **24 octobre 2022**.

Les propositions seront examinées par un comité technique composé de membres du comité d'organisation en fonction des critères énumérés ci-dessous, tout en recherchant un équilibre entre les domaines thématiques. La décision du comité est définitive. Les candidats des propositions sélectionnées seront contactés le **30 octobre 2022**.



Critères de sélection

Les critères suivants seront pris en compte lors de la sélection des événements parallèles :

- Pertinent pour l'Afrique Centrale (20)
- Pertinent pour la CdP27 (c'est-à-dire en rapport avec les sujets actuels de la négociation) (10)
- Proposition bien structurée avec un certain nombre (4 ou 5) de sujets inter articulés/ questions clés à aborder ou de projets / interventions à discuter (10)
- Objectifs et résultats clairs (10)
- Potentiel pour des publications de soutien - avant / après l'événement (veuillez détailler - les blogs pour fournir une mise en place, les documents techniques ou les notes d'information pour expliquer les concepts avant ou après sont encouragés) (10)
- Orateurs identifiés et disponibilité confirmée (10)
- Intervenants de sources diverses / représentant des parties prenantes variées - par exemple, parties africaines et non africaines, donateurs, consultants, secteur privé, ONGI et société civile... (10).
- Dispositions de réserve en cas d'indisponibilité du ou des intervenants (5)
- Collaboration entre les institutions pour accueillir les événements parallèles (5)
- Les événements parallèles sont clairement alignés sur un ou deux domaines thématiques du Pavillon (5).
- Diapositives à mettre à disposition pour le téléchargement (veuillez confirmer) (5)

Aucun orateur individuel n'est censé parler plus de 30 minutes et le Comité technique se félicite des événements comprenant un panel d'orateurs / Paneliste, un modérateur / rapporteur et une opportunité pour le public de poser des questions.

Les présentations peuvent être techniques ou politiques et peuvent mettre en évidence le travail des organisations participantes, mais ne doivent pas constituer un "discours publicitaire".

Deux ou plusieurs organisations peuvent se réunir pour présenter une proposition de side event.

Coûts

L'organisation d'un événement est soumise à des conditions et/ou coûts à savoir :

- Gratuits pour les Partenaires Sponsors du Pavillon
- Gratuits pour les pays membres de la COMIFAC, et des acteurs de la société civile. Toutefois, une contribution volontaire serait la bienvenue.
- Une contribution d'un minimum de 1000 Euros est demandée pour des partenaires souhaitant organiser un événement d'une tranche de 1h30 min et cette contribution sera proportionnelle au nombre d'événements de 1h30min. Cette contribution devra être virée à la COMIFAC contre reçu et cette contribution serait utilisée pour amortir en partie des constructions et d'équipement du Pavillon.. Les coûts pour les repas ne sont pas compris.



Par ailleurs, les candidats retenus seront invités à parrainer des rafraîchissements ou de buffets pendant leurs événements. Si vous êtes intéressé par cette option, veuillez remplir la section correspondante du formulaire de candidature.

En plus des événements parallèles, le comité d'organisation invite également des propositions d'exposition, des films ou toute autre activité pertinente dans le Pavillon COMIFAC Congo Basin Initiatives. Les expositions peuvent prendre la forme d'un poster ou d'une présentation vidéo/diapositives ou d'une session de networking, réseautage. Le comité de communication contactera les parties intéressées en temps voulu. Si vous êtes intéressé, veuillez remplir la section correspondante du formulaire.

Modalités et conditions

Le comité d'organisation s'efforcera de répondre aux demandes d'horaires, mais ne donne aucune garantie et se réserve le droit de modifier le calendrier des événements.

Les participants et leurs intervenants sont responsables de l'accès à la CoP27 et au lieu de réunion (ils doivent être inscrits à la CoP 27). Le comité d'organisation n'a aucune autorité pour accorder des accréditations ou sécuriser l'accès au site.

Les participants sont responsables de tous leurs frais.

Les organisateurs des événements sélectionnés sont tenus de se présenter au bureau du Pavillon « *COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion* », et d'y rencontrer la coordination des événements parallèles au plus tard 30 minutes avant le début de l'événement parallèle afin de :

1. Collecter les plaques nominatives préparées ou vierges pour les orateurs ; et
2. Fournir des copies des présentations PowerPoint de leurs orateurs via une clé USB. Les présentations peuvent également être envoyées par courriel à l'avance.

Toutes les présentations seront publiées sur les pages web de la COMIFAC et du PFBC.

Les organisateurs doivent s'assurer que tous leurs orateurs et présentateurs sont informés du lieu et de l'heure de début. Dans le cas où les orateurs ne sont pas disponibles, les organisateurs sont responsables de fournir des orateurs alternatifs.

Les organisateurs peuvent distribuer des documents et autres matériels associés à leur événement parallèle dans la salle des événements parallèles immédiatement avant et pendant l'événement, mais ils doivent retirer les documents de la salle des événements parallèles à la fin de l'événement pour laisser la place à l'événement suivant. Les organisateurs peuvent distribuer des documents et du matériel sur les tables à l'extérieur de la salle des événements parallèles le jour de leur événement.

Les papiers et le matériel laissés sur les tables à l'extérieur des salles d'événements parallèles peuvent être nettoyés à la fin de chaque journée.



La coordination des événements parallèles au sein du Comité d'organisation fournira des plaques nominatives pour les orateurs annoncés à l'avance et des feuilles vierges à remplir à la main pour les orateurs sans nom.

La salle pour les événements parallèles dans le « COMIFAC-ECCAS Initiatives Pavilion », seront équipées d'au moins 4 ou 5 chaises et d'un pupitre, des tables, de microphones fixes et mobiles et de dispositifs de présentation PowerPoint.

Les organisateurs devront laisser la salle en l'état sans en modifier la disposition.

Le comité d'organisation pourra procéder à des enregistrements vidéo et/ou audio et/ou photographier ou permettre à des tiers de procéder à des enregistrements vidéo et/ou audio et/ou photographier les débats et rendre ces enregistrements accessibles au public.

Dans l'attente de recevoir vos propositions de haute qualité.

Le Comité d'organisation